

La lettre

de l'action sociale des Yvelines

Mai
2025
N°3

A Savoir



Correspondant social, kesako !?

C'est votre interlocuteur de proximité !

Pour mettre en œuvre au plan local, la politique sociale et permettre aux agents des ministères, actifs ou retraités d'accéder aux prestations ministérielles et interministérielles, un correspondant social est désigné localement, selon l'organisation des directions et des services déconcentrés.



Le correspondant social a un rôle de relais d'informations auprès des personnels de sa direction et participe au Comité Départemental de l'Action Sociale (CDAS). Il s'appuie sur le délégué départemental qui met à sa disposition toutes les informations utiles.

Il contribue à l'organisation des prestations dans le département en liaison avec la délégation départementale de l'action sociale (organisation de l'arbre de Noël, recensement des bénéficiaires chèques cadeaux, organisation d'actions de santé publique...).

Il peut également être chargé de la transmission, voire de la pré-instruction des demandes de prestations sociales.

Il informe le délégué sur tous points (effectifs, évolution de services, déménagements) qui peuvent avoir une incidence sur l'organisation des prestations (adaptation des solutions de restauration, recherche de logements, petite enfance...).

Selon l'organisation et les spécificités des directions, le correspondant social peut aussi avoir un rôle d'orientation des agents en difficultés vers les structures sociales et médicales (médecin de prévention, assistant de service social).

Actualités



Sorties, les rendez-vous à ne pas manquer, à vos agendas !

Notre calendrier des événements s'annonce passionnant avec un éventail d'activités culturelles et historiques ! Nous commencerons par explorer les passages couverts, véritables bijoux architecturaux parisiens qui nous transporteront dans une autre époque au charme indéniable.



La découverte se poursuivra ensuite à l'Abbaye de Royaumont et au Château d'Écouen, où une visite guidée nous permettra de plonger dans l'histoire fascinante de ces lieux emblématiques, mélangeant art, culture et histoire médiévale. Enfin, nous clôturerons nos escapades par l'Hôtel de Soubise, un monument somptueux qui offre un aperçu splendide du patrimoine et de l'histoire française.

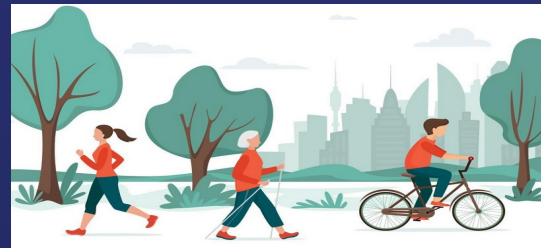


Bouger avec Kiplin ! (source intranet ministériel)

Selon [une étude de l'Agence nationale de sécurité sanitaire \(Anses\)](#), 95% de la population française adulte est exposée à un risque de détérioration de sa santé par manque d'activités physiques ou un temps trop long passé assis. En milieu professionnel, la prévalence des métiers assis et le développement du télétravail contribuent à la sédentarité, source de nombreux risques sur la santé (cancer, maladies cardiovasculaires, mal de dos, obésité, ...).

Comment prévenir le risque de sédentarité ?

30 minutes d'activités physiques modérées par jour sont recommandées. Cela peut se traduire par 10 minutes de marche le matin et le soir, par exemple en se garant plus loin ou en descendant à un arrêt de bus ou de métro plus tôt, puis en marchant 10 minutes à la pause déjeuner. Des exercices physiques simples permettent également de réduire le temps passé assis et de se maintenir en bonne santé.



Le Secrétariat général met à disposition de tous les agents des ministères économiques et financiers, dans le cadre de sa politique ministérielle en santé et sécurité, Kiplin, une application ludique dédiée à l'activité physique et qui incite à la marche.

Au menu de Kiplin, vous trouverez :

- des séances d'activités physiques en direct ou en replay via l'application
 - des quêtes individuelles à compléter tout au long de l'année permettant de maintenir l'engagement sur le long terme
 - trois temps forts collectifs avec des challenges collectifs permettant de renforcer les collectifs de travail (les joueurs sont amenés à constituer des équipes et à entrer en compétition avec les autres équipes)
 - des articles pour mettre en relief de grandes thématiques (sédentarité, troubles musculo-squelettiques, santé mentale...)
- l'accès à des partenaires bien-être pour prendre soin de soi au quotidien : Petit Bambou (détente), MindDay (santé mentale), Smartdiet (coaching diététique), Kwit (arrêt du tabac).



Téléchargez l'application via l'App Store, le Play Store ou ce QR code sur votre smartphone personnel ou professionnel, créez votre compte en saisissant le code : **BOUGEZMEF**, reliez votre compte Google sur Android ou au capteur santé sur Iphone (et pour le vélo : social ride) et marchez ou pédalez !

Android Play Store : Autorisez Google à partager vos pas

IOS : App Store : Autorisez Santé à partager vos pas



Bienvenue sur votre nouveau site internet ASF Logement !

Aider les agents à se loger est l'une des priorités de l'action sociale ministérielle. Si vous êtes confrontés à des difficultés, vous pouvez demander à bénéficier d'un logement social ou d'une aide financière dédiée à l'installation, l'amélioration du logement, ou l'accession à la propriété. Le nouveau site d'Action Sociale Finances Logement vous accompagne dans vos démarches.

[Découvrir le nouveau site internet ASF Logement](#)

L'ALPAF (l'Association pour le Logement des Personnels des Administrations Financières) est devenue Action sociale Finances Logement (ASFL). Cette nouvelle appellation ne change pas son objectif qui reste de faciliter le logement des agents des ministères économiques et financiers et de leurs familles.





L'Action sociale : c'est vous qui le dites ! *(source intranet ministériel)*

Vous avez été nombreux à participer à l'enquête sur l'action sociale des ministères économiques et financiers. Avec plus de 16 000 répondants, soit 12% des agents, la participation importante à cette consultation reflète votre intérêt pour ces prestations essentielles à la qualité de vie au travail. Les résultats témoignent d'une satisfaction croissante et permettent aussi d'identifier des pistes concrètes d'amélioration pour renforcer l'adéquation de l'offre de l'Action sociale à vos attentes.



Les chiffres parlent d'eux-mêmes : les dispositifs de l'Action sociale ministérielle vous sont bien, voire très bien connus. La restauration reste le service que vous identifiez le mieux, avec 96% qui le connaissent. Les autres dispositifs vous sont également très majoritairement familiers, avec des taux de notoriété entre 81% et 92%. Seule l'aide à la parentalité, qui concerne un public plus ciblé, reste un peu moins connue (66%).

Des services que vous utilisez régulièrement

Les prestations proposées correspondent à vos besoins : la restauration arrive en tête avec 96% d'utilisation. Vous êtes également plus de la moitié à profiter du spectacle de Noël et des services de l'ALPAF. En 2024, vous avez été plus nombreux à participer aux sorties culturelles (+6 points par rapport à 2023, soit 43%). L'aide à la parentalité progresse aussi avec une hausse de 4 points, atteignant 35% d'utilisation.

Votre satisfaction continue d'augmenter

L'appréciation de l'action sociale ministérielle s'améliore : 75% d'entre vous se déclarent satisfaits, soit 3 points de plus qu'en 2023. Des retours positifs qui confirment la pertinence des services proposés.

10 axes d'amélioration identifiés

En parallèle de ces retours positifs, vous avez été nombreux à formuler des suggestions pour améliorer certains aspects des prestations sociales. Elles ont permis d'identifier dix axes principaux qui seront examinés pour l'élaboration de la feuille de route de l'Action sociale ministérielle pour les prochains mois :

- Développer une offre plus inclusive
- Garantir un accès équitable sur l'ensemble du territoire
- Diversifier les prestations proposées
- Renforcer le soutien au pouvoir d'achat
- Optimiser le système des tickets restaurant
- Étendre le parc de logements
- Faciliter l'accès aux solutions de garde d'enfants
- Simplifier l'accès aux activités culturelles
- Proposer des séjours adaptés à tous les budgets
- Améliorer l'utilisation des tickets CESU



Vos contributions permettent de faire évoluer l'Action sociale ministérielle pour toujours mieux répondre à vos besoins. Merci encore pour votre participation !

Retrouvez toutes les offres à votre disposition sur le [portail de l'Action sociale](#).